Horaire scolaire – primaire

Ouverture du secrétariat : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h

7 h à 8 h 30		Service de garde
8 h 20		Arrivée des autobus – surveillance
8 h 30 à 8 h 35		Accueil des élèves
8 h 35 à 9 h 35		Cours (P1)
9 h 35 à 10 h 35		Cours (P2)
10 h 35 à 10 h 37		Déplacement
10 h 37 à 10 h 52		Récréation
10 h 52 à 10 h 55		Déplacement
10 h 55 à 11 h 55		Cours (P3)
11 h 55 à 13 h 10		Dîner
13 h 10 à 13 h 15		Accueil des élèves
13 h 15 à 14 h 15		Cours (P4)
14 h 15 à 14 h 17		Déplacement
14 h 17 à 14 h 32		Récréation
14 h 32 à 14 h 35		Déplacement
14 h 35 à 15 h 35		Cours (P5)
15 h 45		Départ des autobus et des élèves marcheurs
15 h 35 à 18 h		Service de garde

Déplacements

À la première période, le spécialiste va chercher les élèves. Le(la) titulaire vient les chercher à la fin du cours.

À la deuxième période, le titulaire va reconduire les enfants et le spécialiste les ramène en classe.

Pour les périodes 3, 4 et 5, tous les déplacements sont assumés par le(la) spécialiste lorsqu'il(elle) a une période à l'horaire.